

Délégué¹ PSPS : Bilan annuel de l'activité 2017-2018

Objectifs et procédure

1. Préambule

Ce bilan annuel du délégué PSPS vient compléter le bilan annuel de l'équipe PSPS, puisque son activité, en termes de projets PSPS, est décrite dans celui-ci.

2. But pour le délégué PSPS

Permettre au délégué PSPS d'exprimer le contexte de son mandat, la qualité des relations et collaborations, ainsi que ses besoins pour mener au mieux son activité.

Objectifs

- Evaluer le fonctionnement du réseau tant au niveau cantonal que régional ;
- Exprimer les ressources dont le délégué PSPS a besoin ;
- Emettre des propositions de thèmes de formation continue.

3. But pour le responsable cantonal des délégués PSPS

Recueillir les données utiles à la valorisation de l'activité du délégué PSPS et au leadership du responsable.

Objectifs

- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du délégué PSPS ;
- Participer à l'évolution de l'activité du délégué PSPS ;
- Evaluer les besoins des délégués PSPS en termes de compétences et de moyens.

4. But pour l'Unité PSPS

Assurer le pilotage et le management de l'activité et recueillir les éléments statistiques destinés aux autorités cantonales.

Objectifs

- Rendre compte aux autorités cantonales de l'activité des délégués PSPS ;
- Ajuster les ressources nécessaires à mettre en place, en fonction de ce qui émerge dans les données compilées.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin

5. Procédure

Le délégué PSPS (si plusieurs délégués : un bilan par établissement) :

- Remplit le document informatique ;
- Envoie la version informatique d'ici au **7 septembre 2018** à l'Unité PSPS, email : santescolaire@avasad.ch. **Attention** : ne pas utiliser le bouton « envoyer le formulaire »;
- Remet une copie au directeur de l'établissement ;
- Prévoit un moment de présentation et d'échanges avec le directeur.